

CONSEIL GÉNÉRAL DE SEINE-ET-MARNE

Séance du vendredi 24 juin 2011

DÉLIBÉRATION N° CG-2011/06/24-1/16A

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur

42149102

Acte Certifié exécutoire

Envoi Préfecture : 01/07/2011
Réception Préfet : 01/07/2011
Publication RAAD : 01/07/2011

Commission n° 1 - Aménagement Durable du Territoire, Environnement et Agriculture
Rapporteur : DEY Jean

Commission n° 7 - Finances
Rapporteur : EUDE Gérard

OBJET : Avenants aux conventions avec la Chambre d'Agriculture.
« Avenant à la convention relative à l'atlas des sols »

Il est proposé des avenants aux conventions de partenariat avec la Chambre d'Agriculture, relatives à l'atlas des sols de Seine-et-Marne, d'une part, afin de définir les modalités d'échanges de données cartographiques informatiques, et à la convention d'objectifs d'autre part, suite au transfert, à la Chambre d'Agriculture, des missions concernant l'installation et la transmission des exploitations, relevant précédemment de l'ARASEA (Association Régionale pour l'Aménagement des Structures des Exploitations Agricoles). Cette délibération concerne l'avenant à la convention relative à l'atlas des sols.

LE CONSEIL GÉNÉRAL,

VU le Code général des Collectivités territoriales,

VU la délibération du Conseil général n°1/02 en date du 24 septembre 2010 approuvant la politique agricole départementale 2010-2014,

VU la délibération du Conseil général n°1/05 en date du 18 décembre 2009, relative à la convention pour la réalisation de l'atlas des sols de Seine-et-Marne,

VU le rapport du Président du Conseil général,

VU l'avis des Commissions précitées,

Après en avoir délibéré,

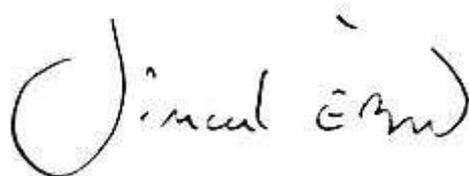
DECIDE

Article 1 : d'approuver le projet d'avenant n° 3 à la convention entre le Département et la Chambre d'Agriculture relative à la réalisation de l'atlas des sols de Seine-et-Marne, tel que joint en annexe à la présente délibération,

Article 2 : d'autoriser le Président du Conseil général à signer au nom du Département le projet d'avenant susmentionné.

Adopté à l'unanimité

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Vincent Éblé". The signature is written in a cursive style with a large initial 'V'.

Vincent ÉBLÉ